



# Plaisir de choisir

Vendredi 3 février 2012 : journée de réflexion

## 1 - Désir d'enfant, parentalité, contraception, ...

par Monsieur Alain JORET

Comment accompagner, intervenir lorsque la personne en situation de handicap manifeste un « désir d'enfant ». Avons-nous à y prendre position et comment ?

Le désir d'enfant exprimé par les personnes handicapées nous fait souvent peur. Pourtant, il s'agit d'abord d'un désir. Et chaque personne en situation de handicap est singulière. Il nous appartient donc d'abord de le respecter. Nous avons tellement d'appréhension que bien souvent nous ne parvenons même pas à l'écouter. Dans l'atelier nous chercherons à nous laisser interpeler par ces « désirs », nous réfléchirons quand, pourquoi et comment nous avons à y intervenir.

Du désir d'enfant au projet d'enfant, il y a pour nous tous de la marge... Et donc aussi pour les personnes handicapées. Qu'en est-il de la question du droit à la parentalité, des droits de l'enfant? Quelle place avons-nous dans cette démarche en tant que tiers? Et dans quelles situations avons-nous, peut-être, à intervenir? Comment pouvons-nous nous positionner sur les questions éthiques et concrètes qui peuvent se poser?

On peut vivre une sexualité sans désir d'enfant, on peut vivre un désir d'enfant sans le mettre en projet. Comment alors envisager, choisir et aborder la contraception? Quelle contraception, pour qui ? Comment informer et accompagner la personne en situation de handicap dans cette démarche ? Quels sont les liens entre la contraception et la santé sexuelle ?

Faut-il accompagner les parents en situation de handicap et comment ? Quelles sont leurs demandes ? Comment accompagner sans faire de dégâts ? Quels liens tisser avec d'autres acteurs du champ social ou de l'entourage ? Nous verrons comment ces questions ont été approfondies par les services d'accompagnement et quels sont les outils disponibles pour les aborder.

L'atelier sera interactif. Nous partirons des questions des participants, l'animateur apportera ses connaissances et son expérience en la matière et illustrera les sujets par des témoignages de personnes en situation de handicap. Nous mettrons nos préjugés et nos craintes à l'épreuve. Nous dégagerons ensemble des pistes d'accompagnement et d'intervention autour des questions qui auront été l'objet de nos échanges.

## 2 - Sexualité et autisme

par Madame Danielle Dave

Les personnes atteintes d'autisme présentent des particularités développementales touchant les domaines de la socialisation, de la communication, de l'imagination, et qui influent directement sur les comportements. On parle d'ailleurs de Troubles Envahissants du Développement pour recouvrir les nombreuses et multiples expressions de l'autisme.

Il est donc aisé de comprendre que le développement de la sexualité dans son sens le plus large, y compris la vie affective, va être profondément affecté par l'autisme, alors que le développement physiologique de la personne autiste est généralement comparable, à celui de la personne ordinaire.

L'atelier vise à montrer comment la sexualité dans son sens large et ce y compris la vie affective va être affectée par l'autisme et exposer les moyens, outils, qui existent à ce jour pour accompagner les personnes au mieux, en relation avec leur spécificité et dans le respect de leur différence.

Points principaux abordés :

- Autisme, généralités
- Sexualité, généralités
- Considérations éthiques
- La sexualité et le développement de l'enfant « sain »
- Impact de l'autisme sur le développement et l'expression de la sexualité
- Autisme et éducation à la sexualité, quels outils?
- Cadre juridique
- Assistance sexuelle directe

## 3 - Handicap physique et sexualité : le choix du corps accord ?

par Monsieur Vincent Fries

Quelles sont les chances et opportunités des personnes handicapées d'avoir une vie affective, érotique et sexuelle en santé ?

Pour les personnes qui ne sont pas concernées par le handicap, cette question peut sembler accessoire, superflue voire déplacée.

Pourtant, elle est abordée de manière régulière dans plusieurs conventions européennes et internationale, notamment dans la Convention internationale de l'ONU sur les droits des personnes handicapées, signée par la Belgique et les différentes entités fédérées. Mais que fait-on de ces recommandations, peut-être contraignantes et obligatoires, dans l'avenir si l'on ne passe jamais de la réflexion à l'action ?

L'atelier propose de réfléchir à l'accès à la sexualité pour les personnes atteintes de déficiences physiques en mettant l'accent sur la notion de CHOIX.

Quelles sont les possibilités de choix réels ou fantasmés s'offrant aux personnes et/ou à leur entourage dans leur vécu affectif, érotique ou sexuel ?

En effet, le vécu et l'accès, ou non, à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées physiques correspond-t-il à leurs propres choix ou au choix des autres ?

Quels choix la personne handicapée a-t-elle si elle dépend totalement d'une tierce personne, et que, quotidiennement, on intervient dans son intimité, pour la plupart des actes AVJ ? Comment réagir lorsque la relation de soin prend parfois une tournure plus intime, plus privée ? Quels sont les droits, mais aussi les devoirs de chacun dans cette relation ? Jusqu'où peut-on aller dans cette intimité, à titre personnel ou institutionnel ? Que penser, par exemple, de l'accompagnement sexuel ou de l'utilisation de sex-toys comme choix de la personne pour vivre sa vie sexuelle et érotique de façon la plus apaisante possible ?

Jusqu'où peut aller la liberté de chacun à donner et à recevoir de la tendresse, du toucher relationnel, de l'érotisme humanisant, pour atteindre ce corps accord, en vue du corps à corps, respectant enfin le fameux principe de l'équité des chances ? Finalement, que peut-on faire pour un accès au bien-être équitable et devenir libre et autonome ?

Par quelques illustrations concrètes, l'atelier propose donc d'ouvrir les esprits à d'autres points de vue, à d'autres approches de la relation humaine, sans tabou. Osons prendre des risques, personnellement et collectivement, afin d'humaniser la collectivité pour qu'il y ait moins « d'oubliés de l'amour » sera le message final vers ce tant attendu corps accord qui incarne l'être humain « autrement valide » !

## 4 - Sexualité adaptée et adaptation sexuelle

par Mesdames Joëlle Berrewaerts et Marie-Aude Moreau du département de psychologie des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP)

Cet atelier abordera d'une part la question de la sexualité adaptée en montrant comment les personnes en situation de handicap doivent être respectées dans leurs spécificités en matière affective, relationnelle et sexuelle. Avec cette idée force que l'autonomie consiste à réaliser ses désirs et vivre ses projets, en respectant ses propres contraintes. En effet, chacun vit sa sexualité avec sa propre personnalité, ses propres réalités physiques, ses propres fantasmes. Dès lors, la personne en situation de handicap doit être respectée dans ses contraintes motrices, sensorielles ou mentales.

### **Et d'autre part, la question de l'adaptation sexuelle.**

Compte tenu des contraintes, des adaptations peuvent être envisagées, mais elles doivent faire l'objet d'une autodétermination totale de la personne concernée. Ce sont les personnes en situation de handicap, elles-mêmes, qui doivent poser leurs choix, en toute autonomie. Il faut éviter des « tyrannies du désir » venant de l'extérieur ou de médiations militantes ainsi que les stéréotypes et les représentations sociales dévalorisantes.

Les animateurs présenteront une recherche où les personnes handicapées, elles-mêmes, se sont positionnées par rapport au rôle de l'éducateur, de la prostitution et de l'accompagnement sexuel.

Ces deux questions seront illustrées par des témoignages issus de l'outil « envie d'amour », pour ce qui est de l'handicap moteur et de l'outil « Des femmes et des hommes », pour ce qui est du handicap mental.

## 5 - Le rôle des tiers dans les services (institutions) dans la vie affective et sexuelle des personnes handicapées

par Madame Carine STEUX

Dans cet atelier, nous allons nous pencher sur le rôle des tiers, rôle qui soulève énormément de questions dont les réponses seront toujours à ajuster aux personnes rencontrées et aux situations vécues.

Tout d'abord il est essentiel de rappeler que s'il y a un tiers, c'est qu'il y a une personne centrale :

Qui est-elle ? Quelle est son histoire ? Quelles sont ses compétences ? Ses attentes ? Ses besoins ? Ses désirs ? Son statut juridique ? Comment et jusqu'où peut-elle ou devrait-elle pouvoir faire ses choix ?

On peut alors se demander qui sont les tiers :

Qui intervient ? Parce qu'il peut, doit ou veut intervenir ? Avec quelles intentions ? Quelle histoire personnelle ? Quelles peurs ? Quels tabous ? Quelles responsabilités ? Actions volontaires ou involontaires ? Qui peut savoir ce que la personne handicapée attend, ses désirs, ses besoins, ses limites... ?

Quels sont les autres éléments qui entrent en ligne de compte dans la situation ? La société par ses croyances et ses tabous ? Les infrastructures ? L'espace et le temps ?

L'objectif de cet atelier sera de nous questionner, sur base de situations de vie affective et sexuelle de différentes personnes handicapées, sur l'impact que les attitudes et les choix des tiers vont avoir sur la vie de ces personnes.

Quelques mots clés feront partie de l'échange : personne, choix, développement personnel, accompagnement, risque, responsabilité, plaisir, identité, familles, professionnels,... et tout ceux qui vous souhaitez exprimer.

## 6 - Sexualité et risque : une équation responsable ?

par F. Cornet (FLCPF) et F-J Warlet (juriste)

La vie amoureuse et la sexualité sont depuis toujours associées à la prise de risques pour les personnes concernées : risque d'être confrontées aux chagrins, risque de violences dans la relation amoureuse, risque de contracter une infection sexuellement transmissible, risque de grossesses non désirées,... risque du regard de l'Autre... Il est devenu habituel d'y opposer la réponse « Le risque zéro n'existe pas, à aucun moment de la vie, et qui ne risque rien n'a rien ».

Lorsqu'il s'agit des personnes en situation de handicap, ces risques apparaissent bien souvent au premier plan pour ceux qui les accompagnent et qui « veillent » sur eux depuis parfois de longues années. Qu'il s'agisse de l'entourage familial ou de professionnels, la prise en compte des dangers liés à la sexualité peut freiner la mise en place d'une aide et d'un accompagnement appropriés aux demandes affectives et sexuelles qui sont formulées. Leur responsabilité éventuelle en tant que tiers peut également poser question.

Comment tenir compte des risques éventuels lié à la Vie Affective et Sexuelle tout en favorisant, autant que possible, l'épanouissement des personnes handicapées ?

C'est à cette réflexion que nous invitons les participants : personnes en situation de handicap, ou issues de leur entourage, ou encore accompagnants professionnels.

---

## TALON D'INSCRIPTION AUX ATELIERS

Afin de faciliter l'organisation des différents ateliers, veuillez choisir selon un ordre de préférence allant de 1 à 3. Merci.

NOM ..... Prénom .....

**1 - Désir d'enfant, parentalité, contraception**

**2 - Sexualité et autisme**

**3 - Handicap physique et sexualité : le choix du corps accord ?**

**4 - Sexualité adaptée et adaptation sexuelle**

**5 - Le rôle des tiers dans les services (institutions)**

**6 - Sexualité et risque : une équation responsable**